

Association « Les ateliers du plateau »
Mairie de Lavans-lès-Saint-Claude
1, place Gilbert Cottet-Emard
39170 Lavans-lès-Saint-Claude

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 15 mai 2019

Le 15 mai 2019 à 18h, les fondateurs de l'association les ateliers du plateau se sont réunis en assemblée générale constitutive.

Sont Présents :

- Colin Rieutord, colin.rieutord@gmail.com, 06 49 49 01 31
- François Gibon, francois.gibon@yahoo.fr, 06 88 57 54 00
- Vincent Hyvert, v.hyvert@laposte.net, 06 43 33 92 68
- Abdessamad Eljawahiri, abdes45@wanadoo.fr, 07 83 90 43 58
- Jean-Luc Loevenbruck, 1627qll@gmail.com, 06 07 82 27 42
- Khorine Banos, khorine.banos@posteo.net, 03 84 42 77 26
- Monique Mornico, mmornico@free.fr, 06 75 75 12 21
- Guy Caron, guycaron39@orange.fr, 06 78 82 14 10
- Marie-Claude Gresset, mccresset@wanadoo.fr, 06 46 48 83 60
- Alain Candiago, alain.candiago@gmail.com, 06 87 53 24 37

L'assemblée générale désigne Colin Rieutord en qualité de président de séance et François Gibon en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil d'administration ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts. Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée, concernant le nombre de membres du conseil et les modalités de participation des adhérents ou participants aux activités.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil d'administration

- Colin Rieutord
- François Gibon
- Vincent Hyvert
- Abdessamad Eljawahiri
- Jean-Luc Loevenbruck
- Khorine Banos
- Monique Mornico
- Guy Caron

ncei M ce

- Marie-Claude Gresset
- Alain Candiago
- Clément Mercier

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} délibération : Les membres suivants du conseil sont désignés aux fonctions de membres du bureau :

- Colin Rieutord, président
- Marie-Claude Gresset, trésorière
- Vincent Hyvert, vice trésorier
- Clément Mercier, secrétaire
- François Gibon, vice-secrétaire

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 15 mai 2020.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

4^{ème} délibération :

Conformément aux statuts adoptés ce jour, l'assemblée générale fixe la cotisation annuelle à 15 euros pour l'exercice.

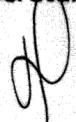
Colin Rieutord
Président



Marie-Claude Gresset,
trésorière



Clément Mercier,
Secrétaire



acg. CM